



COMMUNIQUÉ

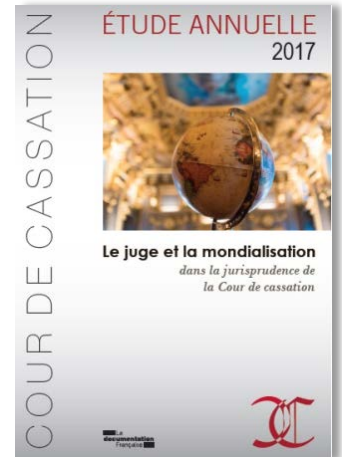
ÉTUDE ANNUELLE DE LA COUR DE CASSATION 2017

« *LE JUGE ET LA MONDIALISATION* »

mercredi 24 janvier 2018

[Dossier spécial sur courdecassation.fr](http://courdecassation.fr)

L'Étude annuelle de la Cour de cassation rend compte de la jurisprudence de la haute juridiction au prisme d'un grand thème intéressant toutes les branches du droit (2012 - la preuve ; 2013 - l'ordre public ; 2014 - le temps). Dans cette édition 2017 de l'Étude, publiée à La Documentation française, les magistrats de la Cour mettent en lumière les réponses apportées par la juridiction suprême aux défis de la mondialisation.



Un nouveau rendez-vous d'édition

Traditionnellement intégrée au *Rapport* d'activité de la Cour, l'Étude, qui s'inscrit dans une démarche scientifique et couvre un champ plus large que la seule activité de l'année, s'est imposée comme outil de référence auprès, notamment, des professionnels du droit et des universitaires. Afin de mieux répondre aux besoins de son lectorat, l'Étude fait désormais l'objet d'une publication autonome, dissociée du *Rapport*, à La Documentation française.

Le thème 2017

Parce que la multiplication des échanges internationaux structure notre société, la Cour de cassation a fait le choix de consacrer sa nouvelle Étude au thème de la mondialisation.

Rattaché par sa fonction à un territoire, le juge français est confronté à la circulation planétaire des personnes, des capitaux, des biens, des services et des informations, qui réinterroge sa place et son rôle.

L'Étude 2017, en quelques mots

Qu'elle se traduise par un développement accéléré de la jurisprudence en droit international privé de la Cour de cassation, par l'impact croissant des engagements internationaux de la France sur le droit national ou qu'elle s'appréhende via les questions de compétence des tribunaux, la mondialisation est un enjeu essentiel sur lequel l'Étude 2017 entend porter un éclairage.

L'ouvrage s'articule autour de deux axes : d'une part, le dépassement des frontières (multiplication des règles de droit étrangères ou supranationales et application en France de jugements étrangers), d'autre part, la persistance des territoires (maintien de la compétence du juge français et éviction de la loi étrangère lorsqu'elle heurte les valeurs fondamentales du droit français). L'Étude évoque les solutions apportées aux contentieux emblématiques de la mondialisation (famille, faillites internationales, atteintes à l'environnement, coopération répressive internationale) mais aussi à des problématiques émergentes (propriété intellectuelle et internet, cybercriminalité, tourisme procréatif, travailleurs détachés ou expatriés).

Direction scientifique

C'est à Nathalie Blanc, professeur agrégé à l'université Paris 13, qu'a été confiée la direction scientifique de l'Étude 2017. Retrouvez la vidéo de présentation de l'Étude par Nathalie Blanc sur courdecassation.fr.

Date de publication : mercredi 24 janvier 2018

Édité à : La Documentation française

Vidéo : présentation de l'Étude 2017 - entretien avec le professeur Blanc

Contact presse : Guillaume Fradin - responsable de la communication
+33 6 61 62 51 11 - scom.courdecassation@justice.fr